

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**CINQUIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
21 FÉVRIER 2023 À 19:00 HEURES
À LA SALLE DU PERSONNEL**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 20 décembre 2022
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
 - 6.2. Adoption d'activités et sorties scolaires 2022-2023 (art. 87)
 - 6.3. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2023-2024 (art. 84)
 - 6.4. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'école (art. 79)
 - 6.5. Consultation sur la surveillance du midi (art. 292)
 - 6.6. Consultation sur le choix du fond pour la photo scolaire 2023-2024
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
 - 7.7. Représentant du personnel professionnel
8. Divers
9. Levée de la séance